



**Etablissement scolaire
Primaire et Secondaire
Elisabeth de Portes**

Rue de la Tour 55
1263 Crassier

A tous les parents d'élèves 7^{ème} à 11^{ème}

Réf. : JFF/ani

Crassier, le 16 août 2024

Cours et sports scolaires facultatifs 2024-2025

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe à ce courrier le récapitulatif de l'offre d'activités facultatives proposées aux élèves de notre établissement. Nous remercions les nombreuses personnes qui s'y impliquent, ainsi que l'Association Intercommunale Enfance et Ecole (AEE) qui en finance certaines.

Les cours organisés dans le cadre du Sport Scolaire Facultatif SSF et les cours de cuisine sont organisés en « sessions » de plusieurs semaines. **Les places sont limitées.** Le règlement qui accompagne les inscriptions en précise les modalités.

Les cours proposés ont lieu de 14h45 à 15h45 ou jusqu'à 16h30 pour certains cours facultatifs. Des bus prennent les élèves en charge à l'issue de ces cours pour les ramener dans les différents villages.

Il nous paraît important de rappeler que les élèves ne sont pas tenus de s'inscrire à ces activités facultatives. Il est donc attendu une réelle motivation, ainsi qu'un **suivi régulier des cours** de la part de ceux qui les fréquentent. **Toute absence devra être annoncée au secrétariat le matin même et excusée par écrit auprès du maître qui donne le cours.** Certaines activités peuvent, en outre, nécessiter une présence en dehors des horaires scolaires (spectacles) et les élèves sont tenus d'y participer.

Les inscriptions relatives aux cours facultatifs se feront en ligne sur notre site Internet <https://esep.eduvd.ch/> (Onglet : « Services en ligne » sur la page d'accueil). En ouvrant votre session « Parents » sur le site, vous aurez accès aux formulaires d'inscription en ligne. Vous y trouverez également un catalogue vous offrant un bref descriptif de chaque cours et vous indiquant également le nom de l'enseignant responsable du cours. **Les inscriptions seront ouvertes du lundi 26 août (7h00) au vendredi 30 août (17h00) 2024.** Les places étant limitées, les inscriptions définitives se feront en suivant et en respectant l'ordre d'arrivée des inscriptions via notre site.

Une confirmation de l'inscription vous parviendra par mail d'ici au **6 septembre 2024**. Si, pour des raisons d'effectifs (cours complet), votre inscription n'est pas retenue, vous en serez également averti par écrit.

En souhaitant beaucoup de plaisir à votre enfant dans la participation à l'une ou l'autre activité, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le doyen :

Le directeur :

Jean-Frédéric FAVRE

Philippe DUCOMMUN-DIT-BOUDRY

**Copie : Maître.sse.s et personnes concerné.e.s
Conseil de Direction de l'ESEP**